



Adresse : 137 rue Maximilien ROBESPIERRE  
93600 AULNAY-SOUS-BOIS  
Tel : 01 48 66 06 07  
Email : [ententecyclistedaulnay@orange.fr](mailto:ententecyclistedaulnay@orange.fr)  
Site : [www.ententecyclistedaulnay.com](http://www.ententecyclistedaulnay.com)

## MERCREDIS POPULAIRES D'AULNAY-SOUS-BOIS

Une organisation de l'Entente Cycliste d'Aulnay

### REGLEMENT

**Lieu des réunions** : Stade Vélodrome Paul FOURNIER, 137 rue Maximilien Robespierre, 93600 Aulnay-Sous-Bois

**Dates des réunions** : 25 mars, 22 avril, 27 mai, 17 juin, 1<sup>er</sup> juillet.

**Heure de début des réunions** : 14h30 précises

**But des réunions** : Promouvoir la pratique de la piste auprès des écoles de cyclisme

**Programme des réunions** : A chaque réunion, un panachage des épreuves suivantes sera organisé individuellement ou en omnium par catégorie d'âge : vitesse, course aux points, scratch, élimination, start-sprint, sprint aux points, 200m départ lancé, 200m départ arrêté. Le programme de la réunion sera défini suivant le nombre de présents à chaque réunion. En cas de mauvais temps, la décision d'annuler la réunion ou de changer les épreuves sera prise sur place.

**Catégories d'âge** : Prélencés, Poussins 1, Poussins 2, Pupilles 1, Pupilles 2, Benjamins 1 et Benjamins 2.

**Types de vélos** : les VTT seront autorisés pour les catégories Prélencés et Poussins. Les pédales automatiques ou les cale-pieds sont obligatoires pour les Pupilles et Benjamins et fortement conseillés pour les autres catégories. Le développement maxi sera de 5,60m pour les Prélencés, Poussins 1, Poussins 2, Pupilles 1, Pupilles 2 et de 6,40m pour les Benjamins 1 et Benjamins 2.

**Sécurité** : les gants et le casque sont obligatoires. Le casque doit être mis correctement et protéger le visage. Les dépassements ne se font pas sur la côte d'azur.

Il est formellement interdit de rouler sur la piste en sens inverse.

**Les Inscriptions** doivent parvenir à :

**FOURNIER Jacques**  
**Entente Cycliste d'Aulnay**  
**6 Quater, avenue Voillaume**  
**93600 AULNAY-SOUS-BOIS**

au plus tard le **15 mars 2020** (nom, prénom, année de naissance, club et n° de licence). Possibilité de s'inscrire en cours de saison.

**Droit d'inscription** : 10 € par licencié pour la totalité des épreuves par chèque à l'ordre de l'EC Aulnay, 3€ à la journée.

**Engagement** : sur le site CicleWeb de la FFC

**Classement** : à l'issue de chaque réunion, un nombre de points sera attribué de la façon suivante : 1<sup>er</sup> : 20 pts, 2<sup>ème</sup> : 17 pts, 3<sup>ème</sup> : 14 pts, 4<sup>ème</sup> : 12 pts, 5<sup>ème</sup> : 10 pts, 6<sup>ème</sup> : 8 pts, 7<sup>ème</sup> : 5 pts, 8<sup>ème</sup> : 4 pts, 9<sup>ème</sup> : 3 pts, 10<sup>ème</sup> : 2 pts et 1 pt à tous les autres participants. Pour participer au classement général, il faudra avoir participé à plus de la moitié des organisations. Les Mercredis Populaires ne comptent pas pour la qualification aux Challenges du CIF.

En cas d'ex-æquo au classement d'une journée, le classement obtenu lors de l'épreuve la plus longue départagera les coureurs.

En cas d'ex-æquo au classement général, le nombre de participations, puis le classement obtenu lors de la dernière journée courue départagera les coureurs.

**Récompenses** : A chaque réunion, le 1<sup>er</sup> de chaque catégorie d'âge recevra un bouquet et pour le classement général final, les 3 premiers de chaque catégorie d'âge seront récompensés.